



R A P P O R T

**du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de
Boudry relatif à une demande de crédit d'engagement de
CHF 35'000.00 ayant pour objet le remplacement des portes de
classes à l'étage ainsi que les luminaires dans une classe
au collège des Esserts**

Résumé

Ce crédit d'engagement a pour but de sécuriser le collège et donc de remplacer les portes qui ne correspondent plus aux normes feu actuelles. De même, il s'agit d'installer des luminaires à LED moins gourmand en énergie et de profiter de rénover les plafonds. Ces travaux sont échelonnés sur plusieurs années.

Rapport n° : CG-2170.620-3
Date : 15.01.2018
Dicastère : Bâtiments communaux

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Préambule

Ce crédit de rénovation est le même que celui accepté en 2016 et 2017.

L'intention du Conseil communal est de poursuivre les réfections régulières des salles au gré des nouvelles ouvertures de classes notamment.

Il s'agit de permettre la rénovation, à terme, de toutes les classes du collège ainsi que de terminer le remplacement des portes existantes par des portes EI30 des classes et locaux communs afin de respecter les directives de la commission du feu et de l'ECAP.

Le collège comprend 14 salles de classes. A ce jour, 4 ont été rénovées totalement (peinture, sol et éclairage) et d'autres l'ont été partiellement depuis une dizaine d'année sans toucher à l'éclairage. Il faudra donc encore quelques années pour faire le tour en gardant ce rythme minimum d'une salle par année. Il est à relever qu'une fois toutes les portes remplacées, il sera possible d'en rénover deux par année.

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle répartition des coûts en fonction du chantier déjà exécuté, ainsi que le rapport de base tel que présenté en 2016 :

Les coûts en CHF

Portes

Portes + peinture + cylindres + divers 24'000.-

Classe

Luminaires + électricité + ingénieur éclairagiste 12'000.-

Divers et imprévus 2'000.-

Services techniques 1'200.-

TOTAL TTC 39'200.-

Subventions ECAP pour portes -4'200.-

Coût effectif 35'000.-

Ce montant correspond à celui présenté au budget des investissements 2018 voté par votre autorité.

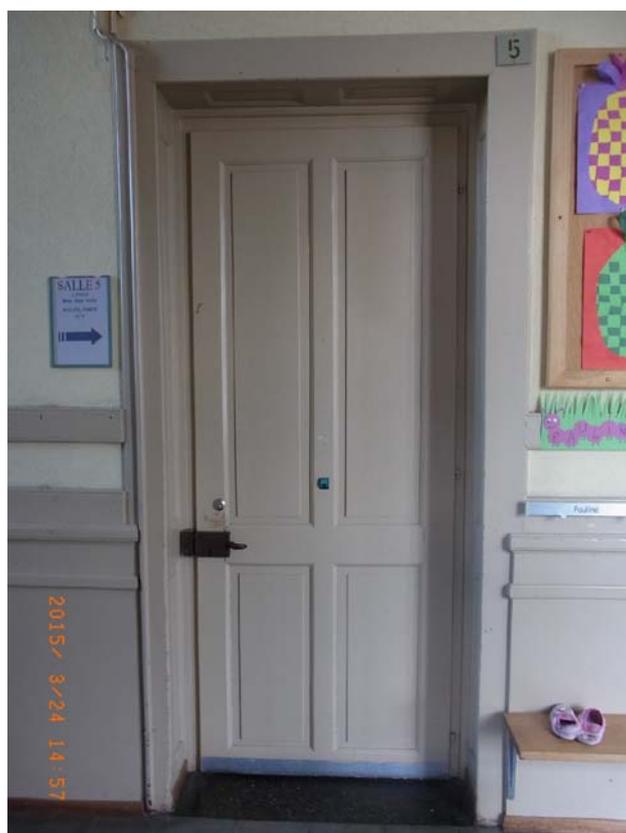
Rapport de base 2016

Suite à une étude relative à la sécurité incendie entreprise d'entente avec l'ECAP et la commission du feu, les mesures suivantes ont déjà été réalisées :

- Pose d'un éclairage de secours dans les cages d'escalier.
- Remplacement des portes principales ouvrant vers l'extérieur et munies de poignées anti-panique.
- Sécurisation des locaux au sous-sol par la mise en place de compartimentages REI60 et de portes EI30.

Ces travaux ont été réalisés suite à l'acceptation d'un crédit de CHF 90'000.00 lors du Conseil général du 05.06.2013 qui faisait partie de la première phase de sécurisation. Il est donc nécessaire de continuer l'effort consenti afin de rendre le collège plus sûr pour les utilisateurs.

En effet les portes de classes ne respectent pas les normes feu, puisqu'elles datent de la création du collège. Elles ne sont pas étanches à la fumée ainsi qu'aux courants d'air. Leur changement, dont une partie est subventionnée par l'ECAP à hauteur de 25%, permettra entre autre, en plus de respecter les normes feu, d'améliorer grandement l'aspect phonique des classes.



En parallèle de cet investissement qu'il faudra renouveler durant 5 ans, afin de permettre de faire les étages les uns après les autres, nous allons profiter de rénover le plafond ainsi que les luminaires d'une classe.

En effet ceux-ci sont d'anciens tubes lumineux à ballast ferromagnétique qui sont très énergivores. Leur remplacement par des luminaires à LED, permettra notamment des gains énergétiques de plus de 60% ainsi qu'une meilleure répartition de la lumière et un confort visuel accru pour les écoliers.

Ceci est confirmé par une étude menée en 2015 dans deux classes du collège de Vauvilliers où les luminaires datant du début du collège ont été remplacés par des luminaires LED. Le confort visuel est grandement accru ainsi que la répartition du flux lumineux qui est très homogène et donc beaucoup plus reposant pour les élèves et les enseignants.



Anciens luminaires Tubes fluorescents T7



Nouveaux luminaires LED

Les coûts en CHF

Portes	19'000.-
Peinture	2'500.-
Luminaires	7'500.-
Electricité	2'500.-
Ingénieur éclairagiste	4'000.-
Divers et imprévus	3'000.-
Services techniques	1'000.-
TOTAL TTC	39'500.-
Subventions ECAP pour portes	-4'500.-
Coût effectif	<u>35'000.-</u>

Conclusion

L'assainissement des portes de classes permettra de continuer la mise à niveau selon les normes de protection incendie. Ceci se fera par étape afin de respecter les capacités d'investissements annuels au niveau des bâtiments du patrimoine administratif.

Il en va de même pour l'éclairage, dont le renouvellement a été interrompu au cours des années. Ceci permettra d'améliorer grandement le confort des utilisateurs ainsi que les charges d'exploitation.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers généraux, à accepter l'arrêté proposé ci-après.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,
Vu le règlement général de Commune du 23 mai 2016,
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,
Vu le budget des investissements 2018,
Entendu la commission de gestion et des finances,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête

- Article premier :** Un crédit d'engagement de CHF 35'000.00 ayant pour objet l'exécution des travaux de remplacement des portes de classes de l'étage ainsi que les luminaires d'une classe du collège des Esserts à l'avenue du Collège 24, est mis à disposition du Conseil communal
- Article 2 :** La dépense est comptabilisée au compte des investissements n° 20180101 et amortie au taux de 5% l'an.
- Article 3 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 15 janvier 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Le secrétaire

Daniel Schürch

Jean-Michel Buschini

Annexe : fiche détaillée des travaux effectués en 2017¹

¹ les annexes sont disponibles sur le site internet de la commune, www.boudry.ch, rubrique Conseil général, "rapports et procès-verbaux".